Commune du PALAIS-SUR-VIENNE

PLAN LOCAL D'URBANISME

6. ANNEXES
14 - ARBRES PROTÉGÉS

Modification n°2 du PLU du Palais-sur-Vienne

Arrêté d'engagement de la procédure : 27/03/2026

Approbation de la procédure : 18/11/2026

Fiche de l'arbre

Élément	Information
Localisation	Avenue Jean Moulin – parcelle AZ 322
Protection envisagée	Article L.113-1 du Code de l'urbanisme
Essence	Cèdre du Liban
Circonférence du tronc	Environ 7m
Hauteur estimée	Environ 25m
Diamètre du houppier	Environ 15m
Âge estimé	Centenaire – estimation indicative
État sanitaire	Bon état apparent (observation visuelle réalisée depuis le sol, aucun diagnostic phytosanitaire professionnel n'a été réalisé)
Environnement immédiat	Arbre intégré au terrain correspondant au projet de résidence senior. Il est actuellement préservé au sein d'un espace clôturé
Intérêt paysager	Arbre participant à l'identité paysagère et patrimoniale de la commune, notamment par ses dimensions et son caractère remarquable
Intérêt écologique	Arbre mature susceptible de contribuer à l'accueil de la faune et à la qualité écologique du site. Son houppier important contribue également à l'ombrage du terrain
Photographies	Ci-dessous
Date du relevé	09/2026
Auteur du relevé	Commune du Palais-sur-Vienne






